


## QUITTANCE

Je soussigné Maître ABADIE, membre de la SCP Abadie-Morand Castelnaud, Avocat au Barreau du Gers, déclare avoir reçu ce jour de mademoiselle Maryvonne POMMIES née le 22 mai 1956 à Vic-Fezensac (32) de nationalité française, demeurant 1901 route de Paulhac à Bessières (31660), adjudicataire, suivant jugement du Tribunal de Grande Instance d'Auch en date du 13 septembre 1995, d'une maison d'habitation située lieu-dit "La Courtadette" à Margouet-Meymes (32) avec bâtiments d'exploitations séparés et jardin d'une superficie de 26 a et 26 ca

Le montant des frais et émoluments, en ce compris le droit proportionnel prévu par la loi, ci.....23 471,33 Frs (VINGT TROIS MILLE QUATRE CENT SOIXANTE ET ONZE FRANCS ET TRENTE TROIS CENTIMES).

Somme entièrement payée par l'adjudicataire susnommé, en sus du prix d'adjudication, et dont je donne QUITTANCE par les présentes.

A AUCH, le 21.11.1995

  
Société d'Avocats  
C. ABADIE - PH. MORAND  
21001 - B.P. 85  
Tél. 05 62 08 10 05